

L'ANNONCE

AFFILIÉ A L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE BELGE (Numéro 1539)

DOMAIRE DE STAVELOT
LA REGION ARDENNAISE



DES HAUTES FAGNES LIEGEOISES
ET LUXEMBOURGEOISES

1848 - 1953

DIMANCHE

25

OCTOBRE

Christ-Roi

es, le 19 octobre 1953.

ur le Directeur
al L'ANNONCE
Stavelot.

abitants
et environs

La restauration des bacs publics

Parmi les nombreux sujets d'actualité qui, ces temps-ci, ont intéressé la cité de St Remacle, figure certainement le problème de restauration de nos fontaines et bacs publics.

Nous soumettons à nos lecteurs les quelques considérations ci-après, qu'un de nos correspondants a consacrées à cette question.

« Contrairement à ce que beaucoup croient, la restauration des bacs publics de notre localité n'est pas impossible, et je soutiens que cette restauration peut être réalisée moyennant un prix de revient nullement excessif, qui ne dépasserait pas trente mille francs.

Le Car Sanitaire

offert par les Communes de l'Arrondissement a été remis
à l'Œuvre Nationale de l'Enfance

Vendredi dernier après-midi, les communes de l'Arrondissement de Verviers ont procédé à la remise d'un car sanitaire à l'Œuvre Nationale de l'Enfance.

Nos lecteurs savent (*) que ce car est destiné à parcourir les régions de l'Arrondissement de Verviers et à prodiguer tous soins nécessaires aux nourrissons et aux futures mamans.

Cette cérémonie avait lieu à Spa dans la Salle des Fêtes du Syndicat d'Initiative, en présence de très nombreuses personnalités réunies autour de M. le Commissaire d'Arrondissement et de Madame Bissot ; M. Jos. Leclercq, Gouverneur honoraire de la Province ; Mme Clerdent, épouse de l'actuel Gouver-

re. Ce car sanitaire qui, comme on sait, fut obtenu grâce à la collaboration de quelque 37 communes, et ne leur coûtera que onze francs cinquante par habitant, est de nature à rendre de précieux services à l'Œuvre des Nourrissons et des Consultations prénatales, car il visitera périodiquement jusqu'aux endroits les plus écartés de nos régions ; ses tournées commenceront incessamment sous la direction de Madame Rommès.

Au nom de l'Œuvre Nationale de l'Enfance, le Dr Garot, qui remercie M. et Mme Bissot, de même que les personnalités présentes, espère que le car aura, avec l'appui des communes,

Les vieilles Tanneries des Etangs sont condamnées

Mais la Commission
Monuments et des Sites
promet de classer

les Bâtiments de
l'Ancienne Abbaye

—:—

La Commission des Monuments et des Sites a refusé de classer les tanneries des Etangs, qui sont l'un des coins les plus pittoresques de notre ville.

Cette nouvelle, ce n'est pas sans regrets que nous l'avons accueillie. « L'Annonce » — nos lecteurs savent — a plus d'une fois protesté contre ce que nous avons



Les abonnements peuvent être souscrits aux Bureaux des Postes, aux facteurs en tournées ou chez l'Éditeur.

EDITEUR RESPONSABLE

J. Tombeux-Monville

Bureau : PLACE PRUME, 4
Ateliers : Rue de la Fontaine

● STAVELOT ●

Téléphone 104

C. Chèques Postaux : 2336.20

Tarif de publicité sur demande

Les ordres de publicité doivent parvenir au bureau du journal au plus tard le JEUDI MATIN.



L'ANNONCE

AFFILIÉ A L'UNION DE LA PRESSE

HEBDOMADAIRE DE STAVELOT

DE LA REGION ARDENNAISE



FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE

Secrétariat : 30, rue St-Jean
TERVUEREN

Bruxelles, le 19 octobre 1953.

Monsieur le Directeur
du journal L'ANNONCE
Stavelot.

Lettre ouverte aux habitants

de Stavelot et environs

Monsieur le Directeur,

C'est avec le plus vif plaisir que je me fais un devoir de vous adresser la présente lettre. Je vous demande d'avoir la très grande amabilité de bien vouloir la publier dans la plus prochaine édition de votre distingué journal.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire à ma parfaite considération.

Général SEVRIN,
Président de la Fraternelle des Démineurs
de Belgique.



Aux habitants

La restauration des bacs publics

Parmi les nombreux sujets d'actualité qui, ces temps-ci, ont intéressé la cité de St Remacle, figure certainement le problème de restauration de nos fontaines et bacs publics.

Nous soumettons à nos lecteurs les quelques considérations ci-après, qu'un de nos correspondants a consacrées à cette question.

« Contrairement à ce que beaucoup croient, la restauration des bacs publics de notre localité n'est pas impossible, et je soutiens que cette restauration peut être réalisée moyennant un prix de revient nullement excessif, qui ne dépasserait pas trente mille francs.

» Il y a trois bacs à réparer : le bac du Châtelet, très sérieusement abîmé, et les bacs de la rue Haute et du Vinâve, moins gravement endommagés.

» A deux d'entre eux il manque la « tête » qui doit décorer la partie centrale ; ces têtes, j'en connais au moins deux qui sont inutilisées et même abandonnées : l'une est assez curieusement placée sur un mur de la rue Latérale (Brasserie) ; la deuxième se trouve dans un jardin et il en existe peut-être encore d'autres.

» Pour en venir aux réparations proprement dites, j'estime qu'il serait possible d'effectuer, pour chacun des bacs, une assise de moellons ; quant aux parois extérieurs des bassins, elles seraient en pierre de taille, tandis que le fond et les parois intérieurs seraient

de la

Ville de Stavelot et environs

Maintenant que voilà perpétué dans le bronze et la pierre le pieux souvenir des cent et dix Morts du Déminage, maintenant qu'un splendide monument rappellera à jamais que les démineurs, ces soldats-forgerons-de-la-peace, ont peiné, lutté et souffert pour qu'une Belgique heureuse renaisse vierge de la souillure des engins meurtriers, il est un devoir qu'au nom de tous mes compagnons d'armes et en mon nom personnel, je me dois d'accomplir.

Je dois vous dire, à vous tous de Stavelot et environs, combien nous avons été sensibles aux vibrantes marques de sympathie que vous nous avez témoignées, non seulement à l'occasion de l'inauguration du mémorial, mais depuis longtemps déjà. Vous fûtes dans les premiers à répondre à l'appel que nous avons lancé. Vos enfants et vous-mêmes avez largement contribué et de tout cœur à la mission ingrate que nous vous proposons : récolter les sommes dont nous avons grand besoin. Votre Administration Communale avait compris notre désir, elle nous donna son appui total, moral et financier.

Stavelot n'avait pas oublié, Stavelot se souvenait que depuis de nombreuses années, les démineurs sillonnaient son territoire pour le purger des engins explosifs. Stavelot pensait encore à celui d'entre-eux qui perdit la vie en ses murs : le démineur Roland. Stavelot sait que souvent, très souvent même, il faut encore les appeler pour de nouvelles et dangereuses missions.

Qui donc mieux que ceux qui ont vécu d'assez près les affres de la guerre, pouvaient le mieux comprendre combien est rebutante et ingrate, la tâche de ces hommes qui, tranquillement, sans vaine forfanterie cocardière, accomplissent encore un tel métier ? Qui donc ? sinon vous.

Et voilà pourquoi nous disons MERCI à la population en général, merci à toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés, merci à vos mandataires communaux et merci au journal « L'ANNONCE » qui sut, par une édition vivement appréciée, dégager magistralement la signification d'une journée que la Fraternelle des Démineurs de Belgique a marquée d'une pierre blanche.

le rôle et les paroles intermédiaires... en béton hydrofuge. »

Et ce correspondant, qui déclare se tenir à notre disposition pour de plus amples renseignements, poursuit notamment :

« Tout bien considéré, ce travail se monterait à quinze ou seize mille francs pour le bac du Châtelet, et à une somme à peu près égale pour les deux bacs réunis de la rue Haute et du Vinave. Au total : un montant approximatif de trente mille francs.

» La restauration de nos bacs, ces coins si pittoresques de notre ville — comme l'ont fort bien souligné nos Conseillers, — vaut bien, à mon avis, cette dépense qui n'est d'ailleurs pas exorbitante.

» Il est bien entendu que le raccordement aux conduites d'eau n'est pas compris dans ce prix.»



En Belgique

*** A Bovenistier, Mme Thonnon se dirigeait à vélo vers la campagne. Elle rencontra son neveu qui conduisait un attelage. La cycliste engagea la conversation. A un certain moment, elle perdit l'équilibre et tomba sous le char. Avant que le conducteur ait pu arrêter le lourd véhicule, une roue avait écrasé Madame Thonon. La victime décéda peu après.

*** A Aubel a été abattu vendredi le chêne légendaire de la Croix de Bourgogne qui devait avoir trois à quatre siècles et que couronnait un magnifique dôme de verdure.

*** Le Parquet de Bruxelles a procédé à la saisie du numéro 2 de « Rivarol » journal français, qui publiait un article signé de Robert Poulet.

*** Par suite d'un court-circuit, le feu s'est déclaré samedi dernier dans un étalage de bonneterie du Grand Bazar de Liège. Les dégâts sont importants.

*** Profitant de ce que l'on nettoyait sa cage, un petit singe appartenant à un cirque installé sur le champ de foire, à Liège, s'était enfui. Plusieurs heures plus tard on le retrouva dans le parvis de l'église du St-Sacrement.

*** A Moniat-Anseremme, une voiture capote, après s'être empalée sur un garde-corps. Un des occupants, est grièvement blessé.